

Recherches sociographiques



Louis-Edmond HAMELIN et Micheline POTVIN, *L'avenir du Nord québécois : actes du Symposium international sur l'avenir du Nord Québécois*

Christine Tremblay

Volume 31, numéro 2, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056524ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056524ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, C. (1990). Compte rendu de [Louis-Edmond HAMELIN et Micheline POTVIN, *L'avenir du Nord québécois : actes du Symposium international sur l'avenir du Nord Québécois*]. *Recherches sociographiques*, 31(2), 269–271.
<https://doi.org/10.7202/056524ar>

chansons de Michel Rivard, le théâtre de Michel Tremblay, les peintures de Jean-Paul Riopelle, voilà autant d'exemples, parmi d'autres, qui tendent à démontrer que l'identité et l'imaginaire se sont ouverts aux réalités urbaines. Il se peut cependant que cette divergence résulte, en un second temps, d'une différence de perspective. On peut se demander si l'approche implicite qu'adopte l'auteur ne prédétermine pas les conclusions de son analyse. Après avoir repéré un imaginaire traditionnel par définition fortement structuré et quasi unanimiste (la catholicité, la ruralité et la langue française), tout se passe comme s'il partait à la recherche d'un nouvel imaginaire, celui de la modernité, qui présenterait les mêmes caractéristiques que celui qui l'a précédé. Il risque de se condamner ainsi à ne pas reconnaître les aspects essentiellement pluriels d'une représentation du monde qui remplace l'unanimité par la pluralité, la conformité par le débat, la communauté par la complexité de la société.

Il serait possible de poursuivre longuement l'examen de ce livre. Ainsi la volonté de l'auteur d'opposer patriotisme et nationalisme, et celle d'utiliser le concept de changement plutôt que celui de progrès pourraient nous engager dans des considérations qui dépassent manifestement le mandat par définition limité d'un compte rendu. Il n'en reste pas moins que ces quelques lignes auront permis, je l'espère, de faire ressortir que l'ouvrage de Léon Dion a atteint le but qu'il s'était sans doute fixé, c'est-à-dire celui de susciter l'intérêt pour une démarche dont les résultats les plus riches sont à venir.

Gilles BOURQUE

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Louis-Edmond HAMELIN et Micheline POTVIN (dirs), *L'avenir du Nord québécois : actes du Symposium international sur l'avenir du Nord québécois*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, xx + 275 p.

Jean Malaurie invita en 1969 des représentants autochtones de l'Arctique et des pays nordiques à prendre part au IV^e congrès international de la Fondation française des études nordiques. La conférence de Le Havre/Rouen fut le premier lieu de réunion internationale où ils discutèrent de sujets d'intérêts communs. Leur participation fut minime, ils ne purent qu'exprimer brièvement des opinions. On aurait pu croire que l'engagement des habitants du cercle polaire dans la politique (Groenland) et dans la gestion d'actifs financiers (Alaska, Nord québécois) leur aurait permis de prendre une part plus active dans le déroulement de tels congrès. Cependant, rien n'a changé. L'angle d'analyse tiers-mondiste et quart-mondiste aide à comprendre cette apparente incongruité. Ainsi, l'attitude de la majorité des non-autochtones collaborant à préparer ces événements semble refléter certains objectifs de pacification de la part d'anciennes entreprises coloniales. En revanche, si les mentalités ne bougent pas, le contexte politique et économique se transforme.

Dans notre monde éclaté par l'avènement des communications électroniques, dans notre village global, cette tentative de détente trouve une scène privilégiée dans la tenue de

symposiums internationaux dont la thématique porte sur le développement économique et industriel d'un territoire perçu comme une terre ancestrale pour un groupe autochtone, et comme une région frontière pour les États intéressés à son essor. Dans un esprit qui se prétend démocratique et ouvert, on s'efforce d'aménager une tribune d'où la voix indigène peut se faire entendre. On sauve ainsi les apparences. Ainsi, les « colonisateurs contemporains » cherchent à « absoudre » des entreprises comportant certaines dimensions « ethnocidaires ».

Le but de tels colloques thématiques est d'articuler des mesures réglementant le développement industriel d'une région encore en friche, ce qui est nécessaire dans notre monde tissé d'interdépendances. On cherche à faire le point sur les enjeux, les limites et les possibilités, et non pas à fournir des directions d'avenir, comme plusieurs le prétendent. Surtout, on ne veut pas innover. C'est la conclusion qu'on peut tirer de la conférence tenue à Amos du 19 au 21 novembre 1987 et dont les textes sont reproduits dans cet ouvrage dirigé par Louis-Edmond Hamelin et Micheline Potvin.

L'aménagement de la table des matières fournit un indicateur important pour étayer les propos qu'on vient d'énoncer. Les rubriques du premier chapitre traitent du développement socio-économique du nord québécois, canadien et international (Union soviétique, Norvège et Suède). On y trouve des affirmations de ce genre : « L'exploitation des richesses naturelles autres que fauniques restera le mode privilégié d'intervention des Blancs. » (P. 68.)

Le deuxième chapitre, « Le développement du territoire dans un esprit multi-ethnique », parle du rôle autochtone. Comme on pouvait s'y attendre, c'est là que transparait le « dialogue de sourds » des parties dont pareille réunion n'a pas pour but de faciliter le rapprochement.

Avoisinant des passages sur la Convention de la baie James et du Nord québécois, sur l'expérience groenlandaise, sur l'optique inuit et amérindienne par rapport au développement, l'allocation du chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon-Come, est totalement incompréhensible pour les représentants du discours officiel. Il est agaçant de constater que certains autochtones ne savent pas encore comment faire comprendre leur message aux mandataires du *statu quo*. Ceci rappelle l'époque dite coloniale où les chefs autochtones discouraient des légendes de leurs peuples, alors que tout ce qui préoccupait les colonisateurs était leur expropriation pour faire place au progrès. Les directeurs du symposium ont jugé bon de joindre à l'allocation un texte complémentaire qui permet de « mieux comprendre l'expérience des Cris de la baie James relativement à la mise en valeur du territoire ». (P. 88.) Sur ce plan, les Inuit structurent mieux leur discours, mais à quoi sert ce degré d'habileté lorsque les dés sont pipés d'avance? On peut interpréter la raison d'être du texte de J. W. LOGAN intitulé « Human resources development in a multi-ethnic framework » comme une illustration de la méthode qui sert à intégrer les indigènes dans un mode de développement déjà choisi. Ce deuxième chapitre constitue donc l'antithèse du premier.

Le troisième, « La gestion du développement nordique », fait le lien entre les deux précédents. On parle des réalités présentes et à venir de la Convention, du Ministère des affaires indiennes et du Nord, et de l'expérience yukonnaise. Finalement, il est question de géographie et de politique.

Un quatrième chapitre intitulé « Les perspectives d'avenir du Nord québécois » traite de la région dans l'esprit du chapitre antérieur. L'éloquent premier intertitre, « Hydro-Québec : La résidente nordique », annonce déjà tout un programme.

En conclusion, il faut bien admettre que la tenue de ces colloques est le seul moyen connu présentement pour faciliter les rapprochements entre autochtones et représentants du *statu quo*. Les institutions ne sont donc pas à blâmer. Ma critique ne visait en fait qu'à signaler les mécanismes sous-jacents à de tels événements.

Les attitudes culturelles sont tenaces, difficiles à modifier. Pourtant, bien plus que les institutions ou les mécanismes économiques et industriels, ce sont elles qui doivent évoluer. C'est ainsi que sur un plan distinct perce un autre dialogue de sourds : cette fois-ci entre les mandataires du *statu quo* et tous ceux qui, comme le président d'honneur, Louis-Edmond HAMELIN, semblent avoir fait la synthèse de ces questions complexes et se situent à quelques années-lumières en avant du commun des mortels. Si, comme Hamelin le mentionne, les « Sudistes ont encore à apprendre beaucoup du Nord, par le Nord lui-même et par la réflexion personnelle » (p. 6), combien de temps mettront-ils à comprendre l'analogie entre le fait que c'est « de l'intérieur que l'Inuit construit son igloo, mais avec une assistance de l'extérieur » (*Ibid.*) et le développement socio-économique de la civilisation humaine ?

Christine TREMBLAY

*Département de géographie,
Université McGill.*

Roger BERNARD, *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*, Hearst (Ontario), Le Nordir, 1988, 185 p.

Depuis bientôt un quart de siècle, la communauté franco-ontarienne fait l'objet de la sollicitude des politiciens et des chercheurs. Les premiers ne ratent pas l'occasion d'utiliser ce groupe de langue officielle pour montrer leur ouverture d'esprit et dispenser à l'occasion leurs largesses, c'est-à-dire celles de l'État. Ils se servent aussi allègrement de cette minorité. Ainsi, le fédéral l'a-t-il cajolée dans la foulée de la commission Laurendeau-Dunton. Le provincial, ne voulant pas être en reste et cédant à des récriminations cinquantennaires, a accepté en 1967 de financer des écoles secondaires entièrement francophones pourvu qu'elles soient non confessionnelles. Même le gouvernement québécois a redécouvert, au temps du Parti québécois, que les Franco-Ontariens constituaient un pion de choix dans les luttes fédérales-provinciales... Vingt ou dix ans plus tard, les leaders de la minorité franco-canadienne la plus considérable continuent de louvoyer entre les politiciens et les bureaucrates pendant que chacun de ses membres négocie péniblement, chaque jour, son identité culturelle et ses « droits » linguistiques.

Le développement de la recherche et les subventions aidant, les chercheurs ont découvert à leur tour l'Ontario français. Certes, il y eut des analyses de la réalité franco-ontarienne, mais le plus souvent faites avec des moyens de fortune et dans un style patriotard qui n'est plus à la mode chez les « Ontariens » modernes.

Dans l'élan de la commission Laurendeau-Dunton, qui livra les fruits de ses observations sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, parurent une série d'études